

La politique d'aménagement du territoire doit également accorder une attention particulière aux investissements sociaux, afin de créer, pour tous les citoyens, les mêmes conditions de qualité de vie. En effet, les aspects sociaux de cette politique lui donnent toute sa portée et lui confèrent une dimension qui transcende ses aspects matériels pour donner toute sa valeur et toute sa dignité à l'homme. De ce point de vue, à la suite de la prise de conscience de l'importance de ce problème et de la nécessité d'associer au développement économique une politique sociale cohérente, il convient de renforcer les actions entreprises, notamment dans les zones déshéritées.

La création des conditions d'épanouissement social et culturel pour tous les citoyens, l'utilisation optimale des ressources, l'occupation rationnelle du territoire, telle est la signification de la politique d'aménagement du territoire.

Il s'agit là d'une œuvre de longue haleine à la mesure des ambitions de la Révolution algérienne et à la condition de susciter l'adhésion militante des jeunes générations. C'est à leur sensibilisation qu'il convient donc de s'attacher pour leur faire prendre conscience du caractère vital des enjeux et d'assurer ainsi leur engagement résolu pour la réalisation des options du pays.

II — LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

1 — Les hauts plateaux

La concrétisation de l'option fondamentale des hauts plateaux devra s'articuler principalement autour du développement rural, notamment par la mise en valeur des grands périmètres irrigués à partir des ressources hydrauliques locales, qui sont loin d'être négligeables et, au besoin, grâce à des apports complémentaires en provenance d'autres régions du pays.

Le développement des activités pastorales doit être mieux maîtrisé grâce à l'introduction et à la mise en œuvre de méthodes modernes d'élevage. Les travaux agro-pastoraux prendront complètement en charge la préoccupation de sauvegarde et de valorisation du patrimoine steppique et alfatier, ainsi que la nécessité d'enrayer le fléau de la désertification.

La lutte contre ce fléau et contre la dégradation du tapis végétal doit mobiliser le potentiel scientifique et technique spécialisé. A cet égard, la continuation des travaux entrepris dans le cadre de la grande œuvre qu'est le barrage vert, constitue un impératif absolu. Ces travaux devront être orientés, élargis et viser l'objectif de reconstitution d'un couvert végétal approprié et diversifié de nature à offrir les conditions propices à l'essor d'activités productives multiples et complémentaires qui permettront à l'homme de s'y maintenir en véritables remparts contre la désertification.

Le renforcement des activités agro-pastorales et l'amélioration des conditions de vie des populations concernées, attendus de ces actions de mise en valeur des terres, de préservation et de valorisation du patrimoine steppique et alfatier, permettront l'implantation d'unités industrielles induites, par les effets destabilisateurs qu'une telle réalisation peut provoquer sur les milieux ruraux fragiles.

Ce risque sera écarté grâce à un choix approprié, des types d'industries à implanter et par l'aménagement des conditions de complémentarité mutuellement enrichissantes entre ces industries et le milieu rural environnant, qui devra, en outre, bénéficier des équipements nécessaires à sa promotion et à l'épanouissement des populations qui y vivent.

La réalisation de grands travaux d'aménagement agricole et hydraulique ainsi que la construction de nouveaux axes ferroviaires et routiers permettront l'implantation d'ensembles industriels structurants qui constitueront la nouvelle ceinture industrielle, élément fondamental de la grande œuvre révolutionnaire de valorisation du territoire national et de transformation positive de sa physionomie.

L'implantation de ces industries sera précédée par la mise en place des infrastructures de mobilisation et d'alimentation en eau, garantissant une satisfaction équilibrée des différents besoins. Elle devra être accompagnée par l'aménagement de conditions favorables de travail et de vie au voisinage des sites d'implantation industrielle, grâce à la mise en œuvre progressive d'une nouvelle armature urbaine qui s'attachera à leur réalisation par l'extension et la modernisation des agglomérations existantes ou par la création de centres de vie nouveaux. Elle servira également de support aux échanges agro-industriels et de soutien logistique à l'ensemble des activités productrices de ces régions.

La réalisation de l'option « Hauts plateaux » reste cependant très fortement tributaire du renforcement et de l'extension des réseaux de communication appelés à faciliter les implantations nouvelles et à renforcer la participation de la région au développement national. Dans cette perspective, la réalisation de la rocade ferroviaire et des embranchements nécessaires à son intégration au réseau national seront érigés en priorité.

Cet ensemble intégré et homogène, constitué par les activités de développement rural, la ceinture industrielle, l'armature urbaine et le réseau d'infrastructures, constituera ainsi un contrepoids déterminant aux pôles d'attraction côtiers, et permettra de réduire puis de renverser les tendances actuelles à la concentration des activités et de la population dans le Nord du pays.